



LES MONNAIES DE L'INDOCHINE FRANCAISE ENTRE 1879 et 1947

*Exposé fait devant la SSN en février 2005
par Philippe Bouchet*

Historique de la Présence française en Indochine

Bien que les voyageurs, missionnaires et commerçants français se soient manifestés assez tôt, ces derniers participant activement au moins à compter du XVII^e siècle au développement des relations commerciales entre la région et l'Europe, la présence politique de la France ne se fit sentir que tardivement. En 1687, elle avait bien établi, avec l'autorisation du roi du Siam, un comptoir portuaire à Mergui, au Tenasserim, sur le versant occidental de l'isthme de Kra (alors contrôlé par les Siamois) ainsi qu'une garnison à Bangkok. Mais, peu après la mort du souverain ami l'année suivante, la France perdit ses privilèges. Surtout, à la suite du traité de Paris de 1763, elle avait été écartée tant du sous-continent indien, n'y conservant que quelques comptoirs tel Pondichéry, Karikal, Mahé, Chandernagor et Yanaon, que de la Birmanie, devenue elle aussi chasse gardée des Britanniques. Dès lors, elle recherchait donc désespérément à établir, sur la route maritime de la Chine, et au delà de l'océan Indien et du détroit de Melaka, des points de ravitaillement indépendants de la puissance britannique. Elle ne parvint finalement à prendre solidement pied en Asie du Sud-Est qu'au milieu du XIX^e siècle, sous prétexte de venir y défendre des missionnaires français. De tels missionnaires étaient actifs au Vietnam depuis le XVII^e siècle, certains intervenant même dans les affaires de l'État. Ainsi, à l'époque des guerres civiles de la fin du XVIII^e siècle, un évêque français servit de proche conseiller à Gia Long, celui-là même qui allait devenir le premier empereur de la dynastie restaurée des Nguyen (1802-1945).

Le Vietnam venait tout juste d'être réunifié ou plus exactement de réaliser sa première véritable unification, au terme de la longue marche des paysans soldats vietnamiens vers le sud. Sous Gia Long, de grands travaux furent initiés ou accélérés. Ceux-ci concernaient notamment la construction de la route mandarine, reliant la capitale, Hué, à Hanoi et Saigon, les deux pôles septentrional et méridional du pays, tout comme l'aménagement des citadelles de Hué et d'autres villes. Dans ce cas, des marins et aventuriers ainsi que des ingénieurs français furent impliqués. Associée à l'action particulièrement zélée des missionnaires, leur présence contribua à la propagation du catholicisme parmi la population, notamment parmi des opposants au régime.

Commença alors une nouvelle série de mésententes et de conflits entre factions vietnamiennes pro ou anti catholiques, ayant elle aussi marqué l'histoire du Vietnam. Les missionnaires représentant, aux yeux de l'empereur Minh Mang, «la cinquième colonne d'une puissance étrangère agressive», celui-ci fit émettre en 1825 un décret interdisant la propagation du christianisme au Vietnam. Malgré la montée des persécutions et des exécutions de missionnaires, en principe interdites par la cour des Nguyen, le prosélytisme

chrétien ne se ralentit pas dans ce pays pourtant majoritairement confucianiste. En 1840, la délégation envoyée par l'empereur en France pour fins de négociation ne fut même pas accueillie. Par contre, au cours des années suivantes, les visites des canonnières françaises dans des ports du Vietnam se firent plus fréquentes, alors que l'emprisonnement et surtout l'exécution de missionnaires français, de prêtres et de fidèles vietnamiens prenaient de plus en plus d'ampleur. Plusieurs démonstrations de force furent ainsi menées en 1843, 1845, 1847 et 1852 devant Tourane (Da Nang), port bien abrité et depuis longtemps fréquenté par les missionnaires français.

Finalement, en 1858, une escadre franco-espagnole s'emparait de Tourane. Puis, l'année suivante, les Français s'emparaient du port de Saigon, y installant une base navale dès 1860. Trente ans plus tard, ils avaient conquis la totalité de l'empire d'Annam (ainsi qu'était connu le domaine vietnamien, alors constitué, au centre, de l'Annam stricto sensu, bordé au nord et au sud par le Tonkin et la Cochinchine) et établi les bases de leur empire d'Indochine, rêvant d'en faire un tremplin terrestre vers la Chine. **En 1862**, au terme d'une première campagne militaire, la France prenait possession de trois provinces entourant Saigon, créant alors la colonie de Cochinchine dont le territoire fut agrandi par l'occupation de trois autres provinces en 1867. Entre-temps, en 1863, la France avait établi son protectorat sur le Cambodge, le roi Norodom semblant voir là une façon de se protéger de la trop lourde tutelle du Siam. Ce même roi ayant rapidement eu des doutes quant aux avantages d'un tel transfert d'allégeance et cherchant à se placer à nouveau sous la tutelle du Siam, la France occupait militairement le Cambodge en 1867.

Dès le XIV^e siècle, avant même la chute «définitive» d'Angkor en 1431, les Khmers avaient commencé à perdre la maîtrise de leur territoire. De plus en plus soumis aux Thaïs, les souverains khmers avaient bien tenté de jouer, à compter du début du XVII^e siècle, de l'appui de leurs voisins à l'est, les Vietnamiens, dont la puissance ne cessait de croître. Mais au fil des siècles, tant les Thaïs à l'ouest que les Vietnamiens du delta du Mékong ne s'étaient pas gênés pour continuer à saisir de larges portions du territoire khmer. À un point tel, qu'au moment de l'intervention des Français, le Cambodge était effectivement menacé de disparition. En faisant un protectorat, la France consolidait son statut d'état tampon, sort d'ailleurs partagé par le Laos.

Après deux infructueuses aventures militaires dans le delta du Tonkin, en 1872 et 1882, la France lança une grande offensive de 1883 à 1885. Dans l'Annam et tout particulièrement au Tonkin, le corps expéditionnaire français eut à lutter non seulement contre des troupes et la résistance civile vietnamiennes, mais aussi contre des troupes chinoises. Mais, avant même que sa victoire sur le terrain n'ait été complètement acquise (en fait la résistance vietnamienne ne cessa jamais totalement par la suite) la France avait, par un traité ratifié en 1884, fait accepter au pouvoir impérial établi à Hué le protectorat sur l'Annam et le Tonkin.

Ayant signé la paix avec la Chine (1885), conquis l'empire de l'Annam et offert sa protection au Cambodge, la France ajouta enfin à son domaine le royaume du Laos qui, en 1893, acquit à son tour le statut de protectorat. Un peu comme le royaume du Cambodge, celui du Laos avait au cours de siècles précédents vu son unité menacée voire détruite par les ambitions territoriales, non seulement de ses deux principaux voisins dans la péninsule, le Siam et le Vietnam, mais aussi de celui du nord, la Chine. Ici encore la France agissait un peu comme un protecteur d'un pays-tampon convoité par ses voisins.

En 1887, avant même que ne soit achevée la conquête ou confirmée la tutelle administrative sur les derniers territoires périphériques de son domaine colonial (les dernières annexions eurent lieu en 1907) la France avait créé l'Union indochinoise. Celle-ci rassemblait autour de la colonie de Cochinchine et de sa capitale, Saigon, par le fait même capitale de l'Indochine française, les quatre protectorats: Annam, Tonkin, Cambodge et Laos.

Ainsi, un peu comme les Anglais à partir de Rangoon, mais de façon encore plus brutale et plus expéditive, les Français avaient solidement pris pied dans la péninsule. Même si le Gouvernement général de l'Indochine française fut éventuellement transféré à Hanoi, les Français firent de Saigon un grand pôle économique et la tête de pont de leur réseau commercial colonial. Plus largement, c'est sur le Vietnam tout entier et particulièrement sur la mise en valeur de ses ressources, surtout agricoles au Sud et essentiellement minières au Nord, que la France centra son action. Même dans l'administration de l'ensemble de l'Indochine, la plupart des «locaux» occupant des postes de confiance, y compris au Cambodge et au Laos étaient des Vietnamiens. Ce sont enfin ces mêmes Vietnamiens qui, malgré les nombreuses initiatives du colonisateur pour leur inculquer des valeurs occidentales, notamment à travers le système d'éducation, refusèrent avec le plus d'acharnement de se soumettre totalement à la tutelle française. Cet acharnement a continué à caractériser l'histoire et à marquer la géographie du Vietnam.

- 1859** Occupation de Saigon par les troupes franco-espagnoles.
- 1862** Etablissement du protectorat français sur la Cochinchine. L'année suivante, le Cambodge devient aussi un protectorat.
- 1873** Francis Garnier s'empare de Hanoi mais est tué lors d'une attaque des Pavillons noirs.
- 1875** Fondation de la Banque d'Indochine.
- 1882** Prise de Hanoi par les Français.
- 1884** Désastre de Lang Son. Évacuation du Haut Tonkin.
- 1887** Création de l'Union indochinoise qui regroupe l'Annam, le Tonkin, la Cochinchine, le Laos et le Cambodge.
- 1898** Création de l'Ecole française d'Extrême-Orient.
- 1930** Insurrection de tirailleurs annamites à Yen Bai.
- 1940** Le 25 juin 1940, Vichy destitue le gouverneur général Catroux remplacé par l'amiral Decoux. Celui-ci est contraint d'accepter le stationnement de troupes japonaises. Néanmoins, l'Indochine continue à être administrée par la France.

Les Monnaies antérieures à la conquête

Après 1884, ce furent les pièces d'Indochine qui furent utilisées. Cependant on autorisa quelques tirages régionaux de sapèques, car la population avait du mal à s'habituer aux centièmes.

L'Annam

Des monnaies circulaient depuis des siècles. L'état de conservation et la difficulté d'identification n'incitent guère à la collection de ces monnaies. Exemple : sapèque vers 1780 (1).

L'Empereur Tu-Duc frappa des monnaies de 1847 à 1883

Le type de monnaies le plus répandu était la sapèque. Selon le métal et le poids, la sapèque avait une valeur différente. La référence était la sapèque de zinc ou dong pesant 2

grammes. La sapèque de cuivre valait 6 dongs, celles en bronze, 10, 20, 30, 40,50 & 60 dongs.

Les empereurs suivants continuèrent à frapper des sapèques qui circulèrent en même temps que celles de l'administration française :

Kien-Phuc 1883-1884 :	deux sapèques, une en zinc et l'autre en cuivre (2)
Ham-Nghi 1884-1885 :	une sapèque en cuivre de 6 dongs
Dong-Khanh 1885-1889 :	une sapèque en cuivre de 6 dongs et une de 10 dongs
Thanh-Thai 1889-1897 :	2 sapèques en cuivre de 6 dongs et une en cuivre de 10 dongs
Duy-Tan 1907-1916 :	une sapèque en cuivre de 10 dongs
Khai-Dinh 1916-1926 :	une sapèque en cuivre et une en laiton (3)
Bao-dai 1926-1945 :	une sapèque en laiton (4)

Le Cambodge

Le roi Norodom Ier avait fait frapper à Bruxelles des pièces à usage personnel pour être distribuées par le roi à l'occasion de grands événements. Elles ne furent jamais mises en circulation.

Le Laos

Il n'y avait pas de monnayage propre avant le protectorat.

La Cochinchine et le Tonkin

Ils faisaient partie de l'empire d'Annam et utilisait le monnayage de ce pays.

En 1905, l'Administration Française frappa un sapèque pour le Tonkin (5).

Conquête dès 1862, la Cochinchine utilisa des monnaies françaises. L'Administration décida en 1878 de mettre en circulation des monnaies propres à la Colonie.

La sapèque élaborée à Paris tardant à arriver, il fut décidé de transformer un stock de pièces de 1 centime en sapèque, alors que la logique eut voulu que l'on utilise une pièce de 2 centimes avec un emporte-pièce de 4, voir 5 mm comme pour les sapèques en cours. Sur place, il y avait un stock de 1 million de pièces de 1 centime 1875 K que l'on destina à cet usage.

L'arsenal de Saigon possédant un emporte pièce de 3 mm, il fut décidé de procéder à la perforation de 10.000 de ces pièces. La population refusa cette pièce car la dimension du trou n'allait pas avec les supports de sapèques, la pièce étant trop petite et pas assez lourde. Devant le tollé général, la pièce fut retirée et on ne sait pas ce qui arriva au stock restant de 1 centime 1875K. Si l'on se réfère à la fréquence de cette pièce de 1 centime sur Ebay, elle correspond à celle de la 1 centime 1875 A (tirage 1 million).

Résultat : seules 10.000 pièces furent perforées et mises en circulation. Cette pièce est donc très rare et devrait rapidement réintégrer la collection des pièces de France, puisqu'elle n'a pratiquement pas circulé en Cochinchine (6).

La leçon porta ses fruits, car dans les mois qui suivirent, on procéda à la mise en circulation de la sapèque de Barre frappée par l'Atelier de Paris. La perforation centrale était un carré de 4 mm, et on lui attribua la contre-valeur d'un 1/500ème de piastre (7).

Les autres pièces de l'émission furent le centième (8), les 10, 20 et 50 (9) centièmes de piastre. La piastre avait été demandée par les commerçants, mais seul l'essai fut frappé, car la frappe courante se fit avec la mention Indo-Chine, car la Cochinchine venait d'y être intégrée.

La gravure était de Barre. Le motif adopté fut celui de la Justice avec une gerbe de riz sur la gauche. Il fut conservé durant 59 ans, puisque la dernière émission date de 1937. La raison de ce conservatisme fut que cette monnaie servit de référence pour tout le Sud-Est asiatique et qu'elle circula dans tous les pays limitrophes de l'Indochine, en concurrence avec le trade-dollar.

Les monnaies de l'Indochine

L'Indochine se constitua sous forme d'une fédération en 1885 et les monnaies utilisées en Cochinchine prirent la mention INDO-CHINE FRANCAISE.

Les monnaies d'usage en Extrême-Orient étaient le trade dollar et le peso mexicain de 27,080 grammes ; il fut décidé d'aligner la piastre sur ces monnaies. Pour lui donner un peu plus de crédibilité, on afficha 27,215 grammes (10), ce qui lui donna tout de suite une place de choix dans les échanges commerciaux régionaux. C'était une aubaine pour la Banque de France qui croulait littéralement de liquidités en argent que l'on ne pouvait monnayer qu'au 1/3 du prix à la fonte ou en petite quantité pour les divisionnaires autorisées par l'Union Latine. En 1895, lorsque la monnaie fut bien établie, la masse de la piastre à 900 millièmes fut réduite à 27 grammes, sans que la demande en pâtisse. (11).

L'écart entre le prix de l'argent métal et le nominal de la pièce incita les faussaires à fabriquer des piastres. On vit alors circuler des faux de tous genres. Des piastres de bon aloi avec des fausses dates (12) et des pièces de mauvais aloi avec une bonne date (13).

L'organisation du monnayage fut établi de la manière suivante, avec la correspondance en franc. Le total correspond à 202 pièces différentes, ce qui rend cette collection attrayante.

Valeur	Sapèque	¼ centième	½ centième	1 centième	5 centièmes
Numéro de la monnaie	11	12	13	14	15
Contre-valeur	1 centime	1,25 centimes	2,5 centimes	5 centimes	25 centimes
Nombre	12	3	8	49	12

Valeur	10 centièmes	20 centièmes	50 centièmes	1 piastre
Numéro de la monnaie	16	17	18	10
Contre-valeur	50 centimes	1 Franc	2,50 Francs	5 Francs
Nombre	43	40	6	39

La sapèque ne fut plus frappée de 1887 à 1902 (14). Un seul type fut frappé. Le ¼ de centième fut frappé à Osaka durant l'occupation japonaise.

On introduisit un ½ centième en bronze au type de Lindauer de 1935 à 1940 (15). Un très rare ½ centime en zinc fut émis en 1939 et 1940 (16).

Le centième de Barre en bronze parut de 1885 à 1895 au module de 31mm au poids de 10g (17). Il céda sa place à celui de Dupuis en bronze aux modules de 27,5mm et 7,5g de

1896 à 1906 (18) puis de 26mm et 5g de 1908 à 1939 (19). En 1940 et 1941, on frappa à Hanoï un centième en zinc (28mm et 6g) gravé par Lindauer (20) et en 1943 un autre centième en aluminium de 17,5mm et 05g.

Le 5 centièmes de Patey en cupro-nickel (24mm pour 5g) fut frappé de 1923 à 1938, puis en 1938 et 1939 en maillechort (24mm pour 4g) (22). En 1943, il y eut un 5 centimes Etat Français en aluminium de 20,5mm pour 0,7g (23), et en 1946 un Turin toujours en aluminium de 18mm pour 0,7g (24).

Le 10 centièmes de 19mm en argent au motif de Barre, sortit d'abord à 900 millièmes pour 2,721g de 1885 à 1895 (25), puis pour 2,7g de 1895 à 1897 (26). On passa ensuite à 835 millièmes et 2,7g de 1908 à 1919 (27). Au même type mais à 400 millièmes une pièce fut frappée en 1920 à San Francisco. Entre 1921 et 1937 on reprit le même module de 2,7g en argent à 680millièmes (28). Entre 1939 et 1945 les pièces furent gravées par Turin. La pièce fut en nickel en 1939 et 1940 (29) puis en cupro-nickel de 1939 à 1941, au module de 18mm pour 3g (30) et enfin en 1945 au même motif mais en aluminium de 23mm pour 1,3g.

Le 20 centièmes en argent 900 millièmes de 26mm au motif de Barre sortit d'abord à 5,443g de 1885 à 1895 (31), puis à 5,4g. de 1895 à 1897. Le titre passa à 835 millièmes en 1898 et fut maintenu jusqu'en 1916 (32). Au même type mais à 400 millièmes et 6g il fut frappé une pièce en 1920 à San Francisco (33). Entre 1921 et 1937 on reprit le même module de 5,4g en argent à 680 millièmes (34). La pièce de 24mm et 7g frappée par Turin sortit d'abord en nickel en 1939 avec la tranche rainurée et striée (35) puis en cupro-nickel en 1939 et 1941 avec une tranche seulement striée (36) et enfin en aluminium en 1945 au module de 27mm pour 2,2g (37).

Le 50 centièmes en argent 900 millièmes de 29mm au motif de Barre sortit d'abord à 13,667g en 1885, 1894 et 1895, puis à 13,5g en 1896 et 1936 (38). En 1946 apparut une pièce toujours au même motif mais en bronze de Nickel de 12,8 g.

La *piastre* en argent de 900 millièmes et 35mm au motif de Barre sortit à 27,215g de 1885 à 1895 (10) et à 27g de 1895 à 1928 (11). On en tira 169 millions d'exemplaires, ce qui explique sa large diffusion dans tout le Sud-Est asiatique (et même jusqu'en Polynésie). En 1931, à l'occasion de l'Exposition Coloniale, apparut une pièce en argent de 20g à 900 millièmes de 35mm gravée par Lindauer. La pièce de Turin en cupro-nickel de 35mm pour 18g sortit en 1946 et 1947, avec la tranche rainurée et striée et en 1947 avec la tranche uniquement striée (40).

Enfin en 1943, on frappa à Hanoï 2 pièces rustiques en argent pour effectuer des achats d'opium au Laos et au Tonkin. La première est de ½ tael soit 19 grammes (41) et la seconde de 1 tael, soit 38g (42). Ces pièces sont rares.

Valeur numismatique

Parmi celles-ci il y a des raretés, soit parce que le tirage est faible, soit parce qu'il y a eu des aléas lors de leur diffusion. Dans l'ordre :

Sapèque	1893 plus rare que son tirage ne le laisse apparaître ; la cote est en conséquence
Sapèque	1896 rare, tirage non rapporté
Sapèque	1900 plus rare que son tirage ne le laisse apparaître
¼ centième	1943 & 1944 frappés à Osaka et très faiblement diffusés
½ centième	de 1939 & 1940 en zinc très difficiles à trouver (voir l'état de ma pièce)
1 centième	1894, 1909, 1921 San Francisco, 1923 A, 1931*, 1940 & 1941
5 centièmes	1938 cupronickel 5g elle fut substituée rapidement par la 4g en maillechort
10 centièmes	1885 à 1919, 1928, 1939 (NM**) difficiles à trouver surtout en très bon état
20 centièmes	1885 à 1920, 1928, 1929, 1939 (M**)
50 centièmes	1885, 1894, 1895 & 1896
1 piastre	1885 à 1890 & 1910

*La pièce de 1931 a une histoire particulière. Le tirage total fut de 5,3 millions. En Octobre 1931 Bazor avait remplacé Patay et le différent de la pièce passa de la torche à l'aile. Le tirage total inclut les deux différents. Un premier lot fut expédié par bateau fin 1931 et le reste sur le Georges Philippar qui coula en mer Rouge au large du cap Gardafoui en mai 1932. Du coup les pièces restantes devinrent rares. La cote de la pièce à la torche est cependant surestimée, car on la voit assez souvent (6 fois en 2 ans sur Ebay).

Quelques prix observés :

Il y a une grande disparité de prix entre ceux qui sont pratiqués par les marchands sur les listes et ceux observés sur Ebay.

Une sapèque, un centième et un cinq centièmes se trouvent entre 1 et 4 € selon l'état pour les pièces courantes. Les raretés se paient au 1/5^{ème} de la cote du Gadoury/Cousinié.

Les pièces de 10, 20, 50 centièmes se paient au 1/3 de la cote

Les piastres se négocient entre 10 et 25 € selon l'état, soit entre ½ et ¼ de la cote. Pour les plus rares, il y a de la concurrence sur la base du 1/5 au 1/8ème de la cote. La collection systématique n'est donc pas encore lancée, car la tendance serait inverse si c'était le cas. On a l'impression que les numismates se contentent d'une pièce au type au prix le plus bas possible

Exemples : piastre 1913 Sup : 25 € pour 150 de cote (1000F en 1988)

Piastre 1890 TB : 85 € pour une cote de 750 (5000F en 1988)

50 centimes 1879 TB 68 € pour une cote de 250 (1500 en 1988)

Sur les listes, les prix varient de 40 à 70% de la cote. Y-a-t'il des amateurs à ces prix-là ?

1 Piastre

- 1886A TB : 35 €
- 1887A TB+ : 45 €
- 1903 TTB- : 23 €
- 1904 TTB- : 30 €
- 1906 TB+ : 23 €
- 1907 TB+ : 23 €

Demi (0.50) piastre de commerce poids 13.5g titre 0.900

- 1936 TTB+ : 15 €
- 1946 TTB+ : 13 €

20 cent

- 1885 TB+ : 30 € Argent titre 0.900 poids 5.443g
- 1899 TB : 23 € Argent titre 0.835 poids 5.4g
- 1908 TB : 25 € Argent titre 0.835 poids 5.4g
- 1941 SUP : 10 € Nickel
- 1945 SUP : 10 € Aluminium

Cochinchine française 1 cent bronze poids 10 g

- 1879A sup : 24 €
- 1879A TB+ : 19 €
- 1884A TB : 12 €
- 1885A TB : 24 €

Indochine française 1 cent bronze poids 10 g

- 1886A TTB- : 12 €
- 1887A TTB : 12 €
- 1888A TB+ : 12 €
- 1889A TB : 10 €
- 1892A TB : 6 €
- 1893A TB : 23 €
- 1894 SUP : 46 €

<p>1</p> 	<p>2</p> 	<p>3</p> 	<p>4</p> 
<p>5</p> 	<p>6</p> 	<p>7</p> 	<p>8</p> 
<p>9</p> 	<p>10</p> 	<p>10bis</p> 	<p>11</p> 
<p>12</p> 	<p>13</p> 	<p>14</p> 	<p>15</p> 
<p>16</p> 	<p>17</p> 	<p>18</p> 	<p>19</p> 
<p>20</p> 	<p>21</p> 	<p>22</p> 	<p>25</p> 

<p>20</p> 	<p>21</p> 	<p>22</p> 	<p>25</p> 
<p>28</p> 	<p>29</p> 	<p>8bis</p> 	<p>31</p> 
<p>32</p> 	<p>33</p> 	<p>34</p> 	<p>35</p> 
<p>36</p> 	<p>37</p> 	<p>38</p> 	<p>39</p> 
<p>40</p> 	<p>41</p> 	<p>42</p> 	